

**COMMUNE
de
MORLANWELZ**

Morlanwelz, le 18 avril 2000.

Population : 18.700 habitants

SECRETARIAT

C.C.B. 091-0003981-33

Tél. (064) 43.17.17

Fax (064) 43.17.21

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL.-

M

est invité(e) pour la première fois à assister à la réunion du Conseil Communal qui se tiendra à l'Hôtel Communal, le **jeudi 27 avril 2000, à 20 heures.**

ORDRE DU JOUR.-

- 1.- Cimetières communaux – Demandes de concessions de terrain ;
- 2.- Fabrique d'Eglise Saint-Martin – Compte de l'exercice 1999 – Avis ;
- 3.- Fabrique d'Eglise Saint-Hilaire – Compte de l'exercice 1999 – Avis ;
- 4.- Fabrique d'Eglise Saint-Joseph – Compte de l'exercice 1999 – Avis ;
- 5.- Désaffectation d'emprunts consolidés ;
- 6.- Remboursement anticipé d'une partie d'emprunt ;
- 7.- Emprunts communaux – Approbation du cahier spécial des charges et mode de passation du marché – Décision ;
- 8.- Taxes communales pour l'exercice 2000 – Examen – Décision ;
- 9.- Bilan financier, comptes et rapport d'activités du Centre Culturel Local « Le Sablon » de Morlanwelz de l'année 1999 – Notification ;
- 10.- Bilan financier, comptes et rapport d'activités du Royal Tennis Club de Morlanwelz de l'année 1999 – Notification ;
- 11.- Bilan financier, comptes et rapport d'activités du Basket Club « Oursons » de Morlanwelz de l'année 1999 – Notification ;
- 12.- Bilan financier, comptes et rapport d'activités de l'A.S.B.L. « Espace Europe » de Morlanwelz de l'année 1999 – Notification ;
- 13.- Bilan financier, comptes et rapport d'activités du C.R.E.C.C. et Musée de la Haute Haine de Morlanwelz de l'année 1999 – Notification ;
- 14.- Bilan financier, comptes et rapport d'activités de l'A.S.B.L. S.P.A. de La Louvière de l'année 1999 – Notification ;
- 15.- Travaux d'entretien extraordinaire de diverses rues – Cahier spécial des charges, métré descriptif, devis estimatif et avis de marché – Approbation – Décision ;
- 16.- Enseignement Fondamental – Déclaration de vacances d'emplois en vue de la nomination définitive ;
- 17.- Services communaux – Fixation des cadres – Décision ;

/...

- 18.- Services communaux – Fixation du statut administratif applicable au personnel communal – Décision ;
- 19.- Services communaux – Fixation du statut administratif applicable au service de police – Décision ;
- 20.- Services communaux – Fixation du statut pécuniaire applicable au personnel communal – Décision ;
- 21.- Services communaux – Fixation du statut pécuniaire applicable au personnel de la police – Décision ;

HUIS CLOS :

- 22.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire – Ratification ;
- 23.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire – Ratification ;
- 24.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice primaire, à titre temporaire – Ratification ;
- 25.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Mise en disponibilité d'un instituteur primaire ;
- 26.- Académie Communale de Musique – Désignation d'un professeur de flûte, à titre temporaire ;
- 27.- Personnel communal – Réduction des prestations à 4/5^e. temps d'une sous-chef de bureau ;
- 28.- Personnel communal – Mise en disponibilité pour cause de maladie d'une auxiliaire de police ;
- 29.- Désignation d'un membre du personnel de police pour remplir les fonctions d'inspecteur de police ;
- 30.- Désignation d'un membre du personnel de police pour remplir les fonctions d'inspecteur de police ;
- 31.- Personnel communal – Nomination par promotion d'un inspecteur de police ;
- 32.- Désignation d'un Secrétaire communal, à titre intérimaire – Ratification.

Le Secrétaire communal a.i.,

Le Bourgmestre f.f.,

A. GOSSE.

M. MARCEAU.